

Pour les membres du conseil Hausse de salaire de 6%

par J.-André DIONNE
VICTORIAVILLE — Le maire de la ville de Victoriaville, M. Denis Saint-Pierre, et les membres du conseil municipal, qui, au lendemain de leur élection, préconisaient un gel des salaires des employés municipaux, viennent de voir leurs émoluments augmentés de six pour cent.

Situation un peu bizarre, il va sans dire, d'autant plus que cette mesure a pris force de loi, presque en même temps que l'augmentation de salaires des députés provinciaux.

La publication de la loi fixant à six pour cent les hausses de traitement des membres d'un conseil municipal, a eu lieu dans l'édition des avis juridiques de la Gazette of-

ficielle du Québec, le 16 avril 1983.

Même si la question peut sembler délicate, en raison des nombreuses restrictions salariales mises de l'avant par la ville, le conseil municipal ne peut renoncer, selon le texte de la loi, à cette augmentation de rémunération. Le maire et les conseillers se verraient même dans l'obligation de payer de l'impôt sur l'augmentation reçue, même s'ils devaient rembourser ce montant sous forme de cadeau à la ville.

Pour le maire de Victoriaville, M. Denis Saint-Pierre, jamais le conseil municipal n'aurait osé se proposer une augmentation de salaire, en dépit du fait que le traitement du maire et des conseil-

lers municipaux soit nettement moins élevé que dans certaines autres municipalités de même importance que Victoriaville. Le maire et les conseillers touchent le minimum fixé par la Loi des cités et villes et la loi les empêche d'aller en dessous de cela.

Le conseiller Gilles Desrosiers qui déplore cette loi, de même que le conseiller Gaston Dunn ont chacun demandé que la hausse de traitement fixée par la Loi des cités et villes leur soit versée sur un chèque à part. Sans doute entendent-ils ne pas changer ce chèque ou l'offrir à une oeuvre de charité.

Le maire Saint-Pierre quant à lui a déclaré qu'une bonne partie de son salaire passe à des

dons de toutes sortes, à l'occasion de nombreuses sollicitations durant l'année. A part le conseiller Jacques Archambault qui a trouvé curieuse cette façon de gouvernement du Québec d'obliger les membres d'un conseil municipal à accepter une

hausse de salaires de six pour cent, les autres conseillers n'ont pas bronché sur la question.

Le salaire du maire Saint-Pierre sera ainsi augmenté de \$13.991 à \$14.833 et ceux des conseillers passeront de \$4.666 à \$4.946.

Entretien des chemins d'hiver Soumissions non conformes

par Roger LEVASSEUR

BÉCANCOUR — Une certaine surprise fut constatée à la rencontre mensuelle de juin du conseil municipal de Bécancour, lorsque vint le temps de prendre connaissance des soumissions reçues pour l'octroi des contrats de l'entretien des chemins d'hiver. Le directeur général fit rapport que six des sept soumissions présentées n'étaient pas conformes au cahier des charges.

Récemment, la Ville de Bécancour avait fait paraître des avis publics pour demander des soumissions en ce sens, avec un cahier de charges bien précises. Les contrats sont pour trois ans, soit de 1983 à 1986. Il s'agit également de trois contrats distincts correspondant à autant de territoires à l'intérieur de la ville de Bécancour.

Les soumissions reçues furent étudiées dans un premier temps par le service technique de la ville de Bécancour et par la suite par les conseillers juridiques de la municipalité, soit les avocats Vézina, Pouliot et associés. C'est à partir des recommandations fournies par ces derniers que les membres du conseil municipal ont pris les décisions, lundi soir.

Le premier contrat était demandé pour la zone urbaine et rurale du secteur Gentilly. Deux entrepreneurs ont soumissionné, soit André Cyrenne inc. au montant de \$303.543,20, et Demers et Landry, au montant de \$308.055,40.

Le rapport des conseillers juridiques était à l'effet que la soumission d'André Cyrenne inc. n'était pas conforme au cahier des charges, du fait que certains équipements nécessaires aux travaux n'étaient pas au nom d'André Cyrenne inc. et que ce dernier n'avait pas fait la preuve qu'il avait placé des commandes d'achat pour posséder lesdits équipements. La firme Demers et Landry a été choisie.

Le deuxième contrat était pour l'agglomération des secteurs de Précieux-Sang, Sainte-Georgette et Bécancour. Un seul entrepreneur présente une soumission, soit André Cyrenne inc. au montant de \$413.364. Les avocats mentionneront cependant que pour les raisons identiques au contrat précédent, la soumission n'était pas conforme au cahier des charges.

Pour le troisième territoire couvrant les secteurs Sainte-Angele et Saint-Grégoire, les quatre soumissions venaient de Béton Laurentide inc. au montant de \$164.725, André Bouvet inc. au montant de \$149.975, Pavage Nicolet inc. au montant de \$245.800, et André Cyrenne inc. au montant de \$280.421. Encore là aucune des quatre soumissions présentées

n'était conforme au cahier des charges. Les conseillers juridiques recommandaient donc au conseil municipal que dans le cas des contrats deux et trois, il faudrait demander de

nouvelles soumissions. Les édiles ont suivi la recommandation. Un avis public sera publié dans Le Nouvelliste, le 9 juin, et les nouvelles soumissions seront ouvertes le 21 juin.

J
ACHETEZ DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

CAUSEUSE LAZY-BOY pour 2 personnes.
DIVAN-LIT et **CHAISE BERCANTE**

Nous faisons aussi la réparation de mobilier de salon, cuisine, etc.

25 ANS D'EXPERIENCE EN REMBOURRAGE

AMEUBLEMENTS MAURICAINS INC.
Manufacturier de mobiliers de salon
716, 2e rang, St-Narcisse
Charles-Quesey, prés. 1-418-328-3250
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h
Samedi de 8h à midi Le soir sur rendez-vous

Université du Québec à Trois-Rivières

Session automne 1983

Études universitaires de premier cycle à temps partiel

Programmes offerts

Arts et sciences humaines

Baccalauréats

Arts plastiques
Éducation au préscolaire et enseignement au primaire
Enseignement en adaptation scolaire
Enseignement en arts plastiques
Enseignement en études anglaises
Enseignement en études françaises
Enseignement en histoire
Enseignement en musique
Enseignement en sciences religieuses
Études anglaises
Études littéraires françaises
Études littéraires québécoises
Génagogie
Histoire
Linguistique
Musique
Philosophie
Psycho-éducation
Psychologie
Théologie
Traduction

Certificats

Enfance inadaptée
Histoire
Sciences de l'éducation
Sciences religieuses
Traduction

Sciences sociales et de l'administration

Baccalauréats

Administration
Économique
Enseignement en géographie
Géographie
Recherche opérationnelle
Récréologie
Sciences comptables

Certificats

Administration
Sciences comptables

Date limite d'admission et de changement de programme à temps partiel: 1er août 1983

Conditions d'admission:

Être âgé(e) d'au moins 22 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente OU posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

Renseignements:

Bureau du registraire, Université du Québec à Trois-Rivières, C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7. Tél.: (819) 376-5454

Sciences pures, appliquées et de la santé

Baccalauréats

Biochimie
Biologie
Biologie médicale
Biophysique
Chimie
Enseignement en activité physique
Enseignement en administration
Enseignement en biologie
Enseignement en chimie
Enseignement en mathématiques
Enseignement en physique
Génie électrique
Génie industriel
Mathématiques
Physique
Sciences de l'activité physique
Sciences de la santé (nursing)

Certificats

Informatique
Nursing communautaire
Sciences de l'environnement

Programmes spéciaux

Baccalauréats

Enseignement professionnel
Enseignement professionnel (formation initiale)
Enseignement technique

Certificats

Enseignement du français (primaire)
Français pour non-francophones
Gérontologie
Gestion policière
Recherche et rédaction
Santé et sécurité au travail
Sciences de l'éducation (professionnel)



VENTE ANNIVERSAIRE

Depuis plus de 50 ans à votre service.

A&P

Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur du lundi le 13 juin jusqu'au samedi le 18 juin 1983.

MAGASINEZ TÔT ET ÉPARGNEZ!

Poulet Surgelé

Catégorie Utilité, environ 1 à 2 kg ou 2 à 4 lb

1⁷⁴ / 79¢
\$/kg / lb

Notre prix régulier 2,84\$/kg-1,29\$/lb

Épargnez
1,10\$ /kg
50¢ /lb

Oeufs Calibre Gros

Catégorie 'A'
Douz

99¢

Notre prix régulier 1,38

LIMITE: 3 douz par achat familial

Épargnez
39¢

Cigarettes Canadiennes

Toutes les marques populaires, reg. ou king, pqt de 20 ou 25 cartouche

11,79

Notre prix régulier jusqu'à 12,69

AVIS: Santé et Bien-Être Social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage-éviter d'inhaler.

Épargnez
jusqu'à
90¢

Tarte aux Pommes

Hostess
tarte 568 g

99¢

Notre prix régulier 1,69

Épargnez
70¢

Crème Glacée Sealtest

La Crème Glacée, Saveurs Variées
cont. 2 litres

2,39

Notre prix régulier 3,47

Épargnez
1,08

Jus d'Orange Old South

Concentré, Surgelé, 100% pur de la Floride
boîte 355 mL

89¢

Notre prix régulier 1,53

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de chaque famille.

Nous remboursons tous les coupons émis par les autres supermarchés.

VENTE ANNIVERSAIRE

VENTE ANNIVERSAIRE

Fête nationale à Gentilly

Trois jours de festivités

par Roger LEVASSEUR
BÉCANCOUR — "Parfois, certains s'interrogeront pour savoir ce qui pousse les gens à demeurer à Bécancour, dans le secteur de Gentilly, au lieu de Trois-Rivières où on retrouve des services comme l'université, cinémas, etc. A mon opinion, la réponse réside dans la qualité de notre communauté et la qualité de vie de cette communauté. C'est également dû à cette chaleur, cet esprit de famille et de bénévolat qu'on y retrouve", a déclaré M. Jean-Guy Dubois, conseiller municipal de la Ville de Bécancour, alors qu'il assistait à la conférence de presse du lancement de la programmation de la fête nationale à Gentilly.

La présidente du comité Ginette Rheault a souligné pour sa part que le programme des activités de cette année s'adresse à toutes les couches de la population et favorise la participation active de celle-ci. "Les gens ne seront pas que spectateurs mais artisans de la fête. C'est pour ces atouts et bien d'autres que la Fête nationale Gentilly inc. s'est vu accorder une subvention substantielle de \$2,990 du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche" a fait part la présidente Ginette Rheault.

Celle-ci est secondée dans l'organisation par François Mailhot, vice-président, Serge Touant, trésorier et les di-

recteurs Yves Dumoulin, Richard Christen, Simon Lamothe, Jean Philibert, Martin Hardy et Marc Philibert. Une quarantaine de bénévoles devraient s'ajouter à ce comité qui compte également sur la collaboration des organismes locaux.

Programmation
Les festivités débuteront le jeudi 23 juin, à 17h, par un souper avec chansonniers et musique à l'extérieur de la brasserie Namasak. A 23h, ce sera la nuit de la Saint-Jean avec feu de joie, chansonniers et musique toute la nuit, au même endroit.

Le vendredi 24 juin, à 11h, il y aura un brunch au restaurant Jardin Grec. A 13h, ce sera le départ d'un rallye de bicyclettes pour les personnes de 12 ans et plus.

Les jeunes de 12 ans et moins pourront prendre part à une chasse aux trésors, dès 13h 30. La remise des trophées et médailles se fera au Jardin Grec à 16h 30. A 23h, il y aura musique continue et piste de danse en plein air, à l'arrière de la brasserie Namasak.

Le samedi 25 juin, ce sera la journée Jeunesse et les olympiades de la Saint-Jean au chalet des sports de Gentilly. Des médailles et des cadeaux seront remis aux enfants. Le tout doit débuter à 13h. A 13h 30, il y aura défilé de bicyclettes décorées.

A la même heure, les personnes plus âgées pourront participer à un tournoi de galets au Foyer Gentilly. A 20h, il y aura soirée de danse sociale à l'école Paul-VI avec l'orchestre West Pop de Deschaillons.

Enfin à 20h, au restaurant Jardin Grec, ce qui pourrait bien s'avérer le clou des festivités, sera présenté soit un match d'improvisation opposant trois équipes, dont une de Sainte-Angèle, une de Gentilly et l'autre de Deschaillons.



(Photo J. Côté)

La programmation des festivités qui auront lieu à Gentilly, dans le cadre de la fête nationale, a été dévoilée lors d'une conférence de presse. Entourant la présidente du comité organisateur, Mlle Ginette Rheault, on retrouve M. Jean-Guy Dubois, conseiller municipal de la Ville de Bécancour, M. Percy Whissell du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, de même que le vice-président du comité, M. François Mailhot.

Des écoles accessibles aux personnes handicapées

par Rita DOLAN-CARON

NICOLET — Le commissaire Yvon Forest voudrait que la CSR Provencher rende l'intérieur des écoles polyvalentes accessibles aux personnes handicapées et que la commission scolaire forme un comité pour analyser et pour connaître vraiment la politique du ministère de l'Éducation dans ce domaine.

Présentement, la direction générale a proposé aux parents trois solutions en attendant l'état de cette étude. La première serait d'envoyer ces élèves pour le secondaire I à l'école Jean-Nicolet où les classes sont situées sur le premier étage. Il y a aussi la possibilité de les envoyer à la polyvalente de Saint-Léonard et enfin, on peut aussi les diriger à Trois-Rivières où il existe une école pour ces personnes.

Selon les commissaires, il serait bon qu'on évalue les coûts d'installation soit d'ascenseur, de rampes d'accès et la possibilité de rendre une école sur le territoire accessible aux handicapés physiques.

Depuis quelques mois, cette demande a été faite par les parents et d'après M. Marcel Houle, président de la régionale Provencher, il faut voir ce problème en face, c'est-à-dire il faut essayer de trouver une solution, afin d'obtenir les subventions nécessaires pour répondre adéquatement aux désirs des parents.

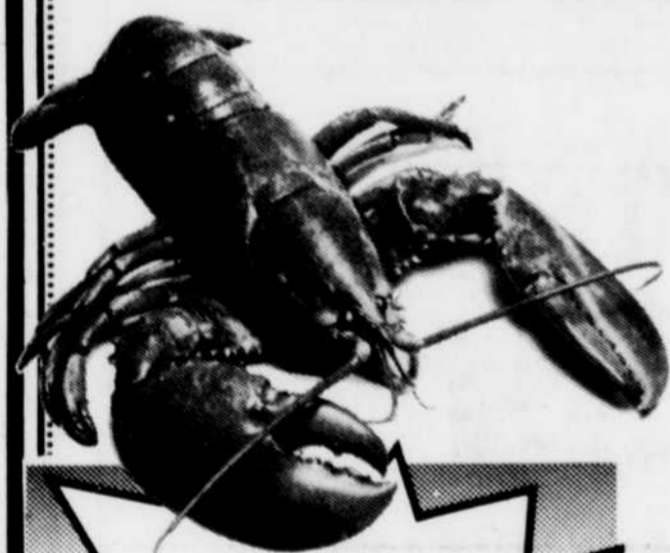
LE SEUL
CENTRE EXCLUSIF
et
SPÉCIALISTE

MAYTAG

DE LA RÉGION
PIÈCES DE TOUTES
MARQUES
RÉPARATION DE
TOUTES MARQUES

CLOUTIER
CENTRE MAYTAG
121, Thibault, Cap-de-la-Madeleine
374-2646

FESTIVAL DU HOMARD DU CLUB KIWANIS TROIS-RIVIÈRES



EN COLLABORATION AVEC LE CARRFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST

6,75\$

Incluant: 1 homard servi sur riz, salade et beurre à l'ail

Endroit: Dans le stationnement du Carrefour sous la tente.

LE 10-11-12 JUIN 1983

PROGRAMME:
10 JUIN: SOIRÉE BAVAROISE
11 JUIN: SOIRÉE CANADIENNE
12 JUIN: MUSIQUE D'AMBIANCE

AU PROFIT DES OEUVRES DU CLUB KIWANIS

Traverse des Ages (personnes âgées)
Les Corps de Cadets et Cadettes
Fleurs de mai (enfants handicapés)
Basketball pour les jeunes

HEURES D'OUVERTURE Vendredi et samedi de midi à 2h00 du matin. Dimanche de midi à 21h00.

En collaboration avec **le nouvelliste**

le nouvelliste

A votre lieu de vacances



CONSULTEZ VOTRE AGENT RESPONSABLE

ROGER RICARD - Tél.: 538-8800
351 Lasalle, Grand-Mère
Camping O-TA-MAC — Lac-à-la-Tortue
Camping Rouillard — Lac-à-la-Tortue
Lac Lafontaine — Lac-à-la-Tortue
Lac-à-la-Tortue — Lac-à-la-Tortue
Lac des Piles — Grand-Mère
Lac Chrétien — Grand-Mère

JEAN GAMACHE - Tél.: 523-3192
73, Laval, La Tuque
Camping La Tuquois — La Tuque
Camping Municipal — La Tuque
Camping Haut de la Chute — La Tuque

CLAUDE PAQUIN - Tél.: 378-1396
1460, boul. St-Louis, St-Louis-de-France
Camping Rousseau — Champlain
Camping Val D'Or — Champlain
Ile aux Sables — La Pétrade
Yougi l'Ours — Ste-Geneviève
Lac Montplaisir — Ste-Marthe
Lac Ricard — St-Louis-de-France
Villa Ste-Famille — St-Louis-de-France
Lac Doucet — Vallmont
Lac Morin — Mont-Carmel
Lac Martin — Mont-Carmel
Lac Montreuil — St-Maurice
Camping Mont-Carmel — Mont-Carmel
Domaine Pro. — Champlain

PAUL ST-ARNAUD - Tél.: 478-4101
110, 20e Avenue, Drummondville
Camping Bellerive — Chemin St-Ours, Sorel
Parc des Voltigeurs — Drummondville
Camping Champignon Vivant — Port St-François

GUY MERCURE - Tél.: 365-6527
492 St-Philippe, St-Tite
Camping Etape Mékinac — St-Roch-de-Mékinac
Lac Trotter — St-Tite
Camping Pronovost — Lac-aux-Sables
Camping Groleau — Lac-aux-Sables
Camping La Gervaisie — St-Tite
Lac perchaude — St-Tite

JEAN-GUY FRÉCHETTE - Tél.: 375-3920
35 Chapleau, app. 5, Trois-Rivières
Lac St-Michel — Trois-Rivières
Lac du Repos — Trois-Rivières
Sunny Lane (Plage) — Trois-Rivières-Ouest
Ile St-Eugène — Pointe-du-Lac
Domaine Leveco — pointe-du-lac
Camping Les Grès — St-Etienne-des-Grès
Camping Lac Blais — St-Etienne-des-Grès
Lac Bourassa — St-Etienne-des-Grès
Camping Bonenfant — St-Boniface
Lac Bell — St-Elie-de-Caxton
Lac Long — St-Elie-de-Caxton
Lac Plaisant — St-Elie-de-Caxton
Lac Des Pins — Pointe-du-Lac
Lac Goulet — St-Matthieu
Lac Vert — St-Matthieu
Lac à la Pêche — St-Matthieu
Lac Bellemare — St-Matthieu
Lac Bill — St-Matthieu
Lac des Erables — St-Matthieu
Lac Souris — St-Matthieu
Lac Brûlé — St-Matthieu
Lac des Amoureux — St-Matthieu
Dépanneur Pierre Fortin — St-Etienne
Dépanneur du Coin — St-Matthieu
Dépanneur du Parc — Chemin du Parc
Dépanneur Louis Langlois — Lac Bellemare
Dépanneur Langlois — rue Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest

FERNAND TRUDEL - Tél.: 538-8941
3370, 33e Rue, Grand-Mère
Lac Bellevue — Mont-Carmel
Domaine Boisclair — Mont-Carmel
Lac Bélisle — Mont-Carmel
Lac Pratte, 20 rue Lac Pratte

CLÉMENT CÔTÉ - Tél.: 758-8255
Camping Sylvain — Ste-Eulalie
Plage Paquet — Princeville

MARIO POIRIER - Tél.: 298-2374
C.P. 89, Gentilly GOX 1G0
Petite Floride — Bécancour
Camping Val-Léro — St-Célestin
Camping Paris — Ste-Sophie-de-Lévrard
Refuge du campeur — St-Grégoire
Lac Rose — Ste-Marie-de-Blandford

GÉRARD ST-LOUIS - Tél.: 228-4032
Manoir Lac Caché — St-Alexis-des-Monts
Camping Belle-Montagne, St-Paulin
Camping du vieux Moulin, St-Barthélemy
Parc des Plaines — Yamachiche
Lac Bergeron — St-Paulin
Marine Maski — Maskinongé

Il vous sera livré chaque matin Réservez le vôtre.